

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 4 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- **Travaux enfouissement des réseaux secs rue de l'Avière**
- **Lotissement du Pré Anoux**

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation du compte administratif et compte de gestion 2020
- Affectation du résultat 2020
- Marché de Maîtrise d'œuvre – Aménagement du bourg
- Visite de la commune de Housseras

Convocation adressée le : 26 février 2021

Présents : MMES Bernadette MARQUIS et Virginie HIVERT, MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUDNINE, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Julien POTHIER, Pierre VISSA et M. Laurent VOIRY.

Absents :

Mme Amélie LAVALLÉE

M. Anthony LANGEVIN donne procuration à M. Christophe DURIN

Secrétaire : M. Christophe DURIN

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2021.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité des membres présents

N° DCM 06/2021	<u>TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS RUE DE L'AVIERE ET RUE DU FINCIEUX</u>
-------------------	---

M. Julien POTHIER présente le projet suivant : enfouissement des réseaux secs rue de l'Avière et rue du Fincieux, représentant un linéaire de plus de 600 m.

Il précise que le coût de l'opération s'élève à 106 119,66 € H.T. et que ces travaux sont susceptibles d'être financés par le Département des Vosges au titre FACE C ou du Programme Départemental « Environnement » ou par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges au titre du programme Environnement et Cadre de Vie.

La participation de la commune s'élève à 24,00 % du montant H.T des travaux, plafonné à 90 000,00 € H.T. de travaux puis 66,00 % du montant H.T des travaux au-delà de ce montant, conformément à la décision du Comité du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges en date du 19 juin 2018.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux :

- d'enfouissement du réseau France Télécom :	oui	non
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public :	oui	non
- de réfection de chaussée :	oui	non
- de réfection des trottoirs :	oui	non

- | | | |
|---------------------------------------|-----|-----|
| - d'assainissement ou d'eau potable : | oui | non |
| - autres travaux à préciser : | oui | non |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, 1 voix contre (M. Anthony LANGEVIN) et 1 abstention (M. Christophe DURIN).

- **DECIDE** de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant de 106 119 66 € H.T.

- **AUTORISE** la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'électricité des Vosges, Maître d'ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention.

- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges dès que la demande lui sera faite, la somme de 32 238,98 €, représentant 24,00 % du montant des travaux H.T, plafonné à 90 000, 00 € H.T de travaux puis 66,00 % du montant HT des travaux au-delà de ce montant.

- **DEMANDE** l'attente de l'attribution de la subvention pour engager l'opération.

M. Julien POTHIER informe que la commune à trois ans pour effectuer les travaux dès l'octroi de la subvention.

N° DCM 0/2021	<u>LOTISSEMENT LE PRE ANOUX</u>
------------------	--

Mme le Maire donne compte rendu de la réunion du samedi 20 février 2021 avec les riverains de la voie privée du Pré Anoux.

Note de M. Anthony LANGEVIN :

Étaient présents : Bernadette MARQUIS (Maire), Julien POTHIER, Dominique AZIER, Laurent VOIRY (Adjoints), Christophe DURIN et Anthony LANGEVIN (Conseillers),
L'ensemble des familles du lotissement privé : Pré Anoux

Présentation Power Point

Intervention téléphonique avec le notaire

Points en discussion :

- . Cession de la part de GESPA (maître d'œuvre) pour le domaine privé vers domaine public
- . Demande de tarif SDEV pour compteur et raccordement
- . Etude de projet (voir tarif)
- . Demande de PV restitution de travaux vis-à-vis la CAE, le 15/10/2012, attestation de conformité (discussion avec le notaire)
- . Transfère de la voirie :
 - Consensus unanime verbalement,
 - Faire contrôle des réseaux assainissement (eaux pluviales, eaux usées)
 - COLAS attente de travaux non effectués sur boîtier raccordement électrique pour éclairage public
 - Attention entre privé et public, voir convention avec habitants
 - Participation des Habitants.

Mme la Maire, informe que l'ensemble des riverains à l'issue de la réunion se positionnent pour la reprise de la commune de la voie privée du Pré Anoux.

Elle explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y aura forcément un coût pour cette reprise ; Les riverains seront certainement mis à contribution.

Une convention sera établie dès lors que le diagnostic sur les réseaux eau et assainissement sera effectué par la Communauté d'Agglomération d'Epinal ainsi que le coût pour le raccordement de l'éclairage public (4 lampes leds).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix pour et un contre (M. Anthony Langevin, souhaite que la délibération soit reportée : décision prématurée et manque d'information sur les sommes qui seront engagées).

DECIDE de continuer l'étude de reprise de la voie privée pour son intégration dans le domaine communale.

INFORMATIONS DIVERSES :

a/ Présentation du Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

M. Julien POTHIER donne le montant des résultats de Compte Administratif identiques au Compte de Gestion 2020.

b/ Présentation de l'affectation du résultat 2020

RESULTAT EXERCICE 2020	
Fonctionnement	
Dépenses = total dépenses	246 400,47 €
Recettes = total recettes	385 270,43 €
Total en excédent	138 869,96 €
Investissement	
Dépenses = total dépenses	279 2986,43 €
Recettes = total recettes	261 184,58 €
Total déficitaire	- 18 101,85€

Valorisation des restes à réaliser 2020	
Dépenses	
202 Frais d'étude, d'élaboration autres bâtiments publics	5 000,00 €
2031 Frais d'études	380,00 €
21318 Autres bâtiments publics (mairie, médiathèque)	33 788,79 €
2188 Autres immobilisations corporelles (borne Koufra)	1 800,00 €
2315 Installation, matériel et outil (Fomerey, Rappes)	35 103,18 €
Restes à réaliser – Dépenses d'investissement	76071,97 €
Recettes	
1322 Région	34 000,00 €
1323 Département	11 314,00 €
13251 GFP de rattachement (CAE)	3 482,00 €
1341 DETR	9 299,73 €
Restes à réaliser – Recettes d'investissement	58976,24 €
Total	17976,24 €

Affectation du résultat pour l'exercice 2021 (écritures)	
Fonctionnement	
Recettes = article 002	102 791,87 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	18 101,85 €
Restes à réaliser dépenses	76 071,97 €
Total déficit	94 173,82 €
Restes à réaliser recettes	58 095,73 €
Total dépenses – recettes investissement	36 078,09 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	36 078,09 €
Dépenses = article 001	18 101,85 €

c/ Marché de Maîtrise d'œuvre – Aménagement du bourg

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été mis en ligne le 29 janvier 2021, 54 téléchargements ont été effectués dont 20 identifiés et 34 anonymes. La date de la remise des plis était pour le 26 février 2021 à 12h00.

9 agences ont répondu :

Agence	adresse	Dossier
ABIES PAYSAGE	32 rue de Pajailles – 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	recevable
ADP – ARCHITECTURE DU PAYSAGE	Jimmy Gouzou – 735 la Relanfosse – 88220 XERTIGNY	Non conforme
AGENCE DE PAYSAGE CLAIRE ALLIOD	139 rue du Maréchal Oudinot – 54000 NANCY	recevable
Stéphane THALGOTT PAYSAGE	8 rue Clovis – 57000 METZ	En attente de renseignements par le maire de REMONVILLE
ATELIER DE PAYSAGE Éliane HOUILLON	1 Impasse de la Mayolle – 88000 ÉPINAL	En attente de renseignements par le maire de GERBAMONT
INGAÏA ATELIER DE PAYSAGE ET D'URBANISME	21 route de Bosserville – 54420 SAULXURES-LÈS-NANCY	Non recevable
IDP CONSULT	8 Cours Léopold – BP 60841 54011 NANCY Cedex	Non recevable
MOYENS & COMPÉTENCES SKYLAB.PAYSAGE	Isabelle PÉPIBN Paysagiste DPLG – 35 rue des Fourasses – 54600 VILLERS-LES-NANCY	Non recevable
PAYSAGE D'ICI & DAILLEURS	3 Avenue de la Gare – 88350 LIFFOL LE GRAND	Non recevable

M. Julien POTHIER, rappel :

- le 4 mars 2021– 4 candidatures ont été retenues par la commission « Aménagement – Urbanisme – Travaux », cependant deux bureaux d'études sont en ballottage (des renseignements complémentaires seront pris auprès de deux communes ou les prestataires ont ayant exercés sur les deux communes GERBAMONT et REMONVILLE afin d'en sélectionner un seul.

- l'audition et la sélection sur les 3 bureaux d'études, avec les membres du Conseil Municipal aura lieu le 13 mars 2021.

d/ HOUSSERAS

une visite a eu lieu le jeudi 18 février à HOUSSERAS un exemple de réalisation des travaux d'aménagement de leur centre bourg (diaporama photos de l'aménagement).

Note de M. Anthony LANGEVIN : Points sur visite de HOUSSERAS

Visite et discussion avec le Maire de HOUSSERAS, commune de taille de 496 habitants.

Aménagement de la route et du centre qui traverse le village : longueur 710 m.

Choix du cabinet : ALIOD (Dounoux : tarif 6,5%)

Garder le côté rural du village

Film de toutes les maisons et route avant les travaux.

Travaux effectués :

Accès aux entrées de particulier : béton renforcé + pavés

Route départementale : passage d'1 convention avec le département sur 30 ans.

Travaux limite de propriété : convention avec les habitants

Voir diagnostic Habitat : cabinet Hanould (tarif 450€)

Plan de financement :

Dépenses :

Eau : 133 848 €

Recettes :

Subventions : Agence de l'Eau : 54 402 €

Assainissement :	45 885 €	Sénateur :	10 000 €
Enfouissement réseau basse tension :	244 607 €	Conseil Départemental :	4 130 €
Aménagement :	1 027 600 €	DETR :	226 344 €
		Région :	100 000 €
		Sénateur :	5 000 €
		Amendes de police :	15 324 €

Emprunts :

e/ Vente maison de M. PARMENTELOT Noël, propriété de Mme PARMENTELOT Christelle
Suite à la déclaration d'intention d'aliéner (Préemption) reçue de Maître Delphine DELORME, Notaire à Dompaire. La commune n'exercera pas son droit de préemption.

f/ Communauté d'Agglomération d'Épinal

Mme le Maire informe :

- l'arrêté pris par la CAE actant le refus de transfert des pouvoirs de police en matière d'habitat et de voirie.

- le règlement du service eau potable de la CAE qui a été validé par délibération du 14 décembre dernier

- Eligibilité au programme national ponts

Mme le Maire informe que M. Laurent VOIRY travaille sur ce dossier

g/ Fête patronale

Mme le Maire donne lecture du courrier du Forain M. GIRARD Fabrice, sollicitant comme chaque année un emplacement pour son stand de tir.

Une réponse lui sera faite.

h/ Ecole maternelle d'Uxegney

M. Julien POTHIER, donne compte rendu du conseil d'école maternelle d'Uxegney du lundi 15 février

Les effectifs sont de 93 élèves pour la rentrée 2021/2022

Il n'y aura pas de fusion entre les deux écoles (maternelle et primaire), un ou une nouvel(le) directeur ou directrice sera nommé(e) et il n'y aura aucun changement d'horaires.

i/ Bulletin d'adhésion

Mme le Maire informe que la commune a reçu une demande d'adhésion 2021 de l'Association US MEMORY GRAND EST FRANCE et précise que le minimum de la subvention allouée est de 10 €.

Une délibération d'un montant de 50 € sera prise lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

j/ Newsletter

La réunion aura lieu le mercredi 10 mars à 9H00

k/ Elections Régionales et Départementales du 13 et 20 juin 2021

Tableau des présences

Constitution du bureau de vote :

Les créneaux horaires :

8h00 à 11h00 (Président + deux assesseurs)

11h00 à 14h00 (Président + deux assesseurs)

14h00 à 17h00 (Président + deux assesseurs)

17h00 au dépouillement (président + deux assesseurs)

Le Maire et les Adjoints sont d'office présidents pour les deux élections, une même personne pourra exercer les fonctions de président des deux bureaux de vote.

Les assesseurs ne pourront pas être mutualisés, soit 2 assesseurs par bureau de vote.

Soit un total de 16 personnes.

Une réunion de la commission de contrôle aura lieu entre le 20 et le 23 mai prochain.

l/ Document Unique et Plan d'Accompagnement Personnalisé

M. Laurent VOIRY, informe que le document unique a été restitué et commenté le 3 mars 2021.
Suite à la réunion d'ouverture du 18 janvier 2021 avec les Conseillers en prévention des risques professionnels du Centre de Gestion des Vosges, et que chaque année la mise à jour du plan d'accompagnement Personnalisé devra être faite.

m/ Syndicat interscolaire Thaon les Vosges

N'ayant pas le quorum, la réunion pour la dissolution du Syndicat scolaire a été repoussée le 11 mars 2021 à 17H00.

n/ Borne de serment Koufra

En date du 12 février, M. Anthony LANGEVIN a ramené de Normandie la Borne de Serment Koufra. Il faudra prévoir l'achat de deux supports pour l'affichage des informations de la 2^{ème} DB.

o/ Aire de jeux

Dans l'attente de la position de la CAE sur les Aires de jeux (subvention peut être envisagée sur l'aménagement fruitiers

p/ mobilité

Messieurs Julien POTHIER et Christophe DURIN, s'en chargeront. du montage du questionnaire pour l'enquête auprès des administrés pour le transport

q/ Impôts directs

La réunion de la commission des impôts directs a eu lieu le 12 février dernier pour la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues servant de base de calcul des impôts directs locaux de 7 dossiers.

r/ employé communal

M. RAIMOND doit passer une visite médicale auprès d'un médecin expert le jeudi 11 mars 2021.
son dossier sera de nouveau étudié par le comité de réforme.

s/ PLU

Une réunion avec le bureau d'étude EOLIS aura lieu le 8 avril 2021.

t/ Inauguration

Un membre du Conseil Municipal sera présent à l'inauguration du nouveau magasin d'alimentation COLRUYT le mardi 2 mars.

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le 8/04/2021

Séance levée à 23H05